



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Paris

Commune : Paris 05

Autres communes :

R500

Appellation : Palais des Thermes

Monument(s)

Appellation : Palais des Thermes

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/12/1862

Étendue de la protection : Palais des Thermes : classement par liste de 1862

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.